

Communiqué de presse

Lyon, le 4 janvier 2023

En 2023, aucune baisse de financement ne pourra être supportée par le service public de la culture

Alors que l'année 2023 s'ouvre sous des auspices inquiétants, la délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes du Syndeac souhaite par ce communiqué alerter l'ensemble des collectivités territoriales sur la grande fragilité du secteur du spectacle vivant. Si 2022 a été une année de retour relatif à la normale après deux années de restrictions d'activité, elle a également été marquée par une inflation aux proportions inédites qui bouleverse le modèle économique du spectacle vivant et fait peser, après la crise sanitaire, un nouveau risque vital sur notre écosystème. Les structures culturelles atteignent un point d'extrême fragilité qui tend à précariser encore davantage l'emploi des salarié.e.s du secteur.

À ce titre, dès le 21 octobre dernier, nos instances nationales syndicales, réunies au sein de l'USEP-SV, avaient déjà interpellé les ministres de l'Économie, des Comptes Publics, du Travail et de la Culture, en leur demandant d'organiser urgemment une conférence nationale sur les salaires. Il est important de rappeler que les entreprises du service public de la culture, que nous représentons, ne sont pas indépendantes financièrement. Leurs budgets sont liés aux subventions en provenance du ministère de la culture et des collectivités territoriales, ce qui implique que les négociations salariales internes aux entreprises subventionnées du spectacle vivant, ne peuvent être déconnectées de ressources qui sont pour l'essentiel extérieures. Et ces ressources, annoncées comme stables d'années en années par les financeurs publics, ne suivent en réalité pas du tout l'augmentation du coût de la vie. Pour preuve, le rapport de la Cour des comptes de 2022 est éloquent sur ce point quand il relève que « depuis 10 ans, la stabilité des crédits de la création, s'apparente à une baisse réelle en valeur de près de 25 %. (...) Et que les professionnels de la culture perçoivent des revenus inférieurs de 26 % à ceux des autres actifs en emploi. »

En d'autres termes, depuis une décennie, l'absence de prise en compte de l'augmentation des charges (coûts énergétiques, coûts des matériaux, coûts des transports et augmentation conventionnelle des salaires) a conduit les structures publiques de la culture à perdre 25% de leurs capacités d'investissement dans le soutien à la production et à la diffusion des œuvres et donc à l'emploi.

Ainsi, avant même cette inflation massive connue au deuxième semestre 22, le contexte était déjà extrêmement tendu. Désormais, il devient intenable. Nombreuses sont les structures qui font face à l'augmentation de leurs charges et simultanément à des baisses de subventions annoncées par les collectivités. À ce titre, les décisions de la Région, qui ont amputé de tout ou partie de leurs subventions une centaine de structures culturelles, ont été particulièrement malvenues en cours d'exercice 2022. La reconduction de ces baisses en 2023 signerait

probablement une cessation partielle d'activité. D'ailleurs de nombreux lieux ont déjà tiré la sonnette d'alarme et annoncé qu'ils ne pourront pas faire face en 2023 à l'inflation. Sans un soutien accru des financeurs publics, ils seront contraints de supprimer de l'activité (et donc de l'emploi), voire pour certains d'envisager des fermetures temporaires.

Telle est la situation économique réelle du secteur de la création et du spectacle vivant, qui ne sera pas en capacité de s'adapter à de nouveaux arbitrages budgétaires défavorables de la part des collectivités. De telles décisions auraient des conséquences dramatiques sur l'emploi dans les lieux et dans les compagnies indépendantes. Elles auraient également des répercussions inquiétantes sur la politique d'accès à l'art et à la culture dans notre région, ainsi que sur les projets d'éducation artistique et culturelle, qui sont des piliers de la construction de notre démocratie.

Nous comptons ainsi sur les élu.e.s de toutes les collectivités, pour qu'ils et elles aient conscience à nos côtés de la gravité de ce constat et pour qu'ils soutiennent fermement le service public de la culture, ses missions d'intérêt général et ses emplois, dans cette période de grande fragilité.

Pour le Syndeac en Auvergne-Rhône-Alpes
Fabienne Chognard et Bouba Landrille Tchouda

Nicolas Dubourg, président du Syndeac

Contact Presse
Isabelle Lanaud
01 44 53 72 10

